



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-RICHELIEU  
MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

# AVIS PUBLIC

---

## AVIS DE VACANCE POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL AU SIÈGE NUMÉRO 6

---

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par la soussignée Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, que suite à la démission de monsieur Alexandre Grenier, le poste de conseiller municipal au siège numéro 6 est vacant.

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le Conseil municipal a été informé de la vacance du poste lors de la séance ordinaire tenue le 15 décembre 2025. En conséquence, une élection partielle se tiendra le 29 mars 2026 afin de combler le poste.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2025.

---

Manon Donais, directrice générale  
et greffière-trésorière